INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION

Installation, modification ou rénovation de colonnes électriques

Module technique installateur

Objectifs :

Acquérir les compétences nécessaires pour installer des ouvrages de type « colonne électriques » dans les règles de l'art et en toute sécurité.

L'apprenant sera capable :

- Réaliser en sécurité les travaux d'installation, de modification et de rénovation des colonnes électriques
- Mettre en œuvre les matériels et équipements constitutifs d'une colonne électrique verticale ou horizontale dédiée aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)
- Préparer et organiser un chantier en appliquant les procédures de l'exploitant et les règles de prévention des risques
- Exploiter les résultats des outils de dimensionnement pour assurer la conformité de l'installation
- Réaliser les contrôles, essais et opérations préalables à la réception et à la mise en service des ouvrages

Public concerné :

Installateurs électriciens.

Prérequis :

Savoir lire, écrire et parler le français (formation adaptée possible sous condition).
Être habilité BC / B2V
Connaissances en électricité et expérience significative dans le domaine
Niveau 'étude BEP / CAP électriciens ou autodidactes avec expériences
Notion de base sur la conception et les calculs des installations électriques.
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.
Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation. Un test théorique participera à cette vérification.

Durée :

3 jours consécutifs (21 heures).

Pédagogie :

La progression pédagogique s'appuie sur une présentation, une alternance d'apports théoriques et pratiques.
30 % du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.

Évaluation des acquis :

Évaluation des connaissances théoriques et pratiques, notamment en fin de formation.

Outils pédagogiques :

Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur, écran.
Normes NF C 14-100, NF C 18-510, NF C 11-201, FD C 18 510-1
Ateliers pédagogiques :

- Colonne verticale équipée EPC2D/3D, SPCM, Distributeurs, Panneaux de contrôle
- Colonne horizontale IRVE, colonne provisoire

Fiche SEQUELEC GP 10, GP11, GP12, GP13 et GP16. Fiche pratique SéQuélec N°19

Accessibilité :

En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire :

Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée à la page 3.**

Documents de fin de formation :

Attestation de formation et attestation de réussite en cas de **note ≥ 14/20** a l'évaluation finale de formation qui vous permet d'obtenir la mention **Colonne Montante MTI** auprès de QUALIFELEC.

QUALIFELEC
PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

Lieu :

CACHAN (94), PONT DU CHATEAU (63), DARDILLY (69)

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1. Contexte

2. Textes de références et règles générales d'installations

Présentation de la NFC 14-100 *(limites C11-201 et NFC 15-100)*

- Les prescriptions de l'exploitant
- Règles générales de la NFC 14 100
- Qu'est-ce qu'une colonne électrique ?
- Habilitations électriques requises
- Autorisation d'accès via l'exploitant pour les travaux hors tension (attestation de consignation, sous tension (ATST / ITST) et au voisinage
- Colonne verticale, colonne horizontale IRVE, local technique

3. Colonne électrique montante : Le matériel

- CCPC ;
- Liaison CCPC – premier distributeur
- Les distributeurs
- Distributeur « variante d'arrivée »
- SPCM
- Gaine de colonne
- Les dérivations individuelles
- Le panneau de contrôle / AGCP
- La colonne provisoire

4. Le local technique

5. La colonne électrique horizontale et la colonne IRVE

- Le câble « N1 X1G1 »
- Les connecteurs à perforation d'isolant
- Les embouts
- Le coffret d'exploitation
- La prescription technique et réglementaire : présentation du Guide Pratique SéQuélec « GP19 »
- La présentation du matériel
- Rappel solution technique de référence de raccordement

6. Modification ou rénovation des colonnes dans l'existant

- Application du GP11
- Présentation matériel ancien
- Préparation d'un chantier (vérification des accès…)
- Elaboration du mode opératoire des travaux
- Mise œuvre d'une colonne provisoire avec reprise des dérivations individuelles

7. Installation d'une colonne électrique

- Règle et points d'attention

A partir d'un cas concret et d'un dossier technique

- Dépose d'une ancienne colonne / traitement des déchets / coupe-feu (propagation incendie)
- Installation d'une colonne électrique dans un environnement donné
- Réception technique de la colonne électrique avant mise en service
- Autocontrôle
- Réception de la colonne et mise en service par GRD

8. Travaux Pratiques

- **TP 1 :** consignation en sécurité d'une colonne électrique + MALT C/C
- **TP 2 :** raccordement d'un distributeur de niveaux en passage avec câble type NFC 33-210 ou ENEDIS 33 S 210 en utilisant les outillages spécifiques
- **TP 3 :** mise en œuvre de connecteurs sur colonne horizontale IRVE
- **TP 4 :** mise en œuvre d'une colonne provisoire avec basculement des dérivations individuelles

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail adaptés aux risques électriques.
- Paire de chaussures de sécurité adaptée aux risques électriques.
- Casque d'électricien avec jugulaire *(NF EN 397)* et équipement de protection oculaire et faciale *(NF EN 166)*.
- Paire de gants de manutention *(à la taille du stagiaire)*.
- Paire de gants composites *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

+

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin *(à la taille du stagiaire, NF EN 388)*.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France